



Crésus Banking

3.3 - Ajouter un canal de communication

3.3.1 - Canal de communication EBICS

3.3.2 - Canal de communication par l'API PostFinance

3.3.3 - Utiliser un canal de communication

3.3 - Ajouter un canal de communication

Les échanges de fichiers entre Crésus Banking et un portail bancaire portent sur 4 types de fichiers :



- Les fichiers de paiements (pain.001 et leurs confirmations pain.002)
- Les fichiers d'encaissements BVR QR (camt.054)
- Les fichiers de relevés bancaires électroniques (camt.053)
- Les fichiers pdf que peut produire la banque.

L'utilisateur Crésus doit aller chercher sur son e-banking les fichiers à télécharger au bon endroit et doit téléverser sur son e-banking les fichiers de paiement de Crésus. Cela peut induire des manipulations fastidieuses pour l'utilisateur.

La place financière suisse cherche à simplifier cela. Depuis le début des années 2000, pour les grands comptes et au niveaux international, la norme EBICS a vu le jour. Certaines banques ont développé d'autres canaux, notamment via des API. Ainsi, les clients bancaires peuvent solliciter auprès de nombreuses banques, un accès EBICS et pour quelques banques nous avons développé une API ([tableau des canaux de communication](#) disponibles entre Cresus Banking et les instituts financiers)



En mettant en place un tel canal de communication, l'utilisateur doit certes toujours s'identifier pour accéder à ses données bancaires, mais laisse au système de soin d'aller chercher ou déposer les fichiers nécessaires. Ce mode de faire simplifie le travail de l'utilisateur.

3.3.1 - Canal de communication EBICS

Les banques donnent souvent leur propre nom à leur canal de communication EBICS (UBS Keyport, CS Direct link, BCGE Business link, ZKB Datalink, Raiffeisen e-connect, ...).

Il faut contacter son conseiller bancaire pour obtenir le contrat EBICS, contrat qu'il faut signer et retourner à sa banque. Par retour du courrier, la banque transmet des données d'accès EBICS, en particulier :

- ID client ou numéro de contrat
- ID utilisateur ou User ID

Une fois ce document reçu, vous pouvez commencer à paramétrer le canal de communication en cliquant sur *EBICS*.

Compte bancaire › Type de canal



Création du canal de communication

Type de canal

Afin d'automatiser le transfert de données entre Cresus et votre banque, vous devez configurer un ou plusieurs canaux de communication. Si aucun canal n'est spécifié, vous devez télécharger les fichiers manuellement.

Les canaux de communication disponibles dépendent de votre banque.



Vous pouvez alors saisir les ID transmis par la banque

Compte bancaire › Type de canal › Identifiants



Création de l'accès EBICS

Identifiants

★ ID client (partenaire)

E98u9af



★ ID utilisateur

F24afa



ID d'hôte VABEBICS

Plateforme

Production



← PRÉCÉDENT

➤ SUIVANT

★ Champs obligatoires

Puis saisir les informations du titulaire du compte.



Compte bancaire › Type de canal › Identifiants › Informations du titulaire

Création de l'accès EBICS

Informations du titulaire

★ Nom

Nuovo SA

★ Entreprise

Rue de la Monnaie 1

★ Adresse mail

Pierre.cresus@nuovo.ch

★ Pays

Suisse



← PRÉCÉDENT

→ SUIVANT

★ Champs obligatoires

Puis indiquer un mot de passe si possible complexe.

Faites attention à ne pas le perdre, auquel cas il faudra recommencer la procédure à nouveau.



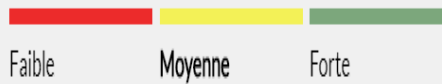
Compte bancaire › Type de canal › Identifiants › Informations du titulaire › Mot de passe

Création de l'accès EBICS

Mot de passe

Veuillez définir un mot de passe pour l'accès EBICS. Faites attention à ne pas le perdre, auquel cas il faudra recommencer la procédure à nouveau.

* Nouveau mot de passe



Faible

Moyenne

Forte

* Confirmer le mot de passe

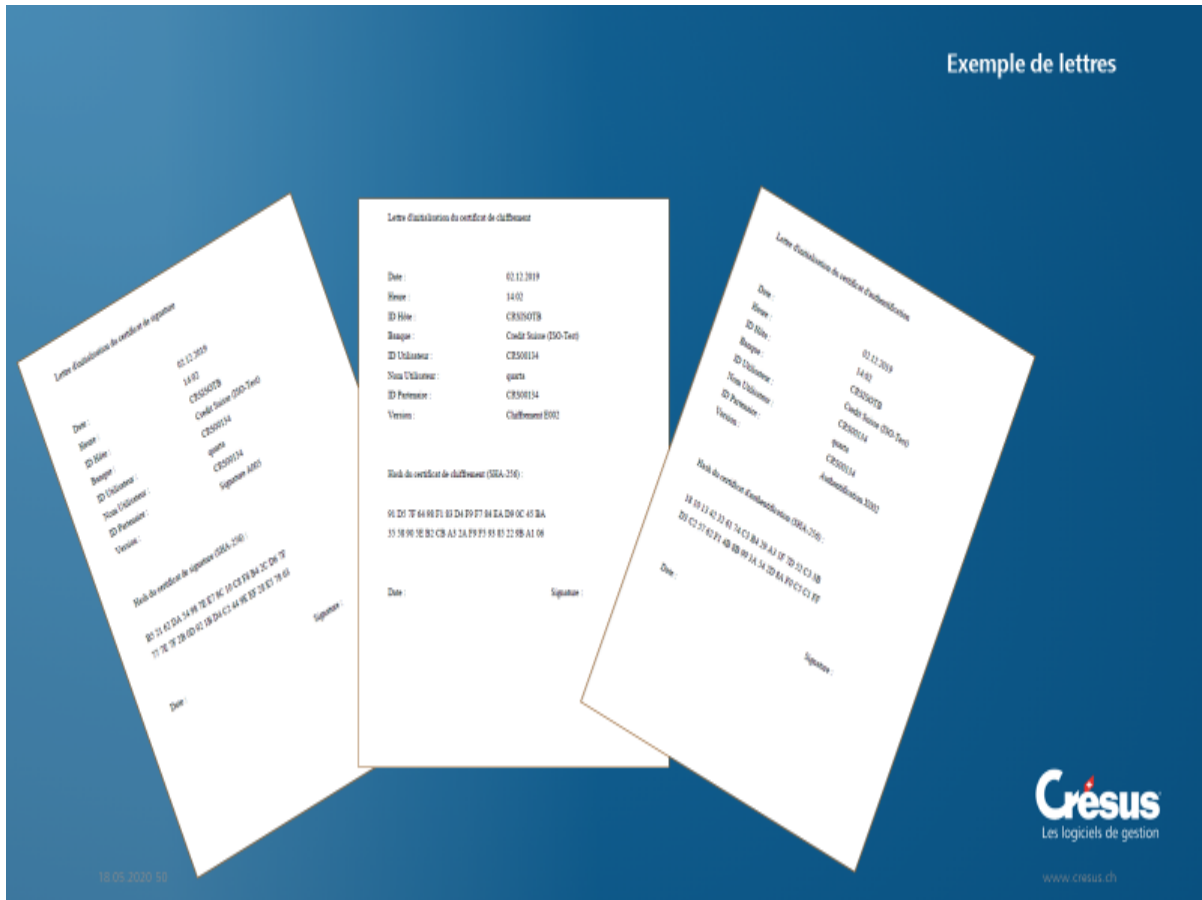
Sauvegarder le mot de passe sur cet ordinateur.

← PRÉCÉDENT

➤ ENVOYER DEMANDE À LA BANQUE

* Champs obligatoires

Puis cliquez sur *Envoyer demande à la banque* pour de fait produire trois pages qui contiennent les éléments de chiffrement des échanges entre Crésus Banking et votre compte bancaire.



Ces trois lettres doivent être signées et renvoyées à votre banque. Votre banque va saisir ces informations dans son système bancaire. C'est n'est qu'au terme de ce processus que vous pourrez utiliser ce canal de communication.

A l'issue du processus de mise en route d'EBICS, il faut en sauvegarder la configuration en allant sur ses réglages

Canaux de communication

ID client (partenaire)	2	EBICS (Production)	
ID utilisateur	2		

Et en cliquant sur l'icone d'export.

Réglages

GénérauxRéconciliation bancaireCanaux de communication

N° e-finance	[blurred]	E-Finance (Mobile ID)	
ID utilisateur	[blurred]		
ID client (partenaire)	[blurred]	EBICS (Production)	
ID utilisateur	[blurred]		

Notez qu'en sauvegardant votre mandat Cresus Facturation, vous pouvez sauvegarder également vos données Cresus Banking, y compris la configuration de votre accès EBICS.

Une fois le canal de communication (EBICS) défini, vous pouvez choisir comment transférer les divers types de fichiers selon la procédure décrite sous §3.1.3 Transfert de fichiers.

3.3.2 - Canal de communication par l'API PostFinance

PostFinance met à la disposition de sa clientèle divers raccordements permettant de se connecter aisément avec Cresus à leur solutions de trafic des paiements. Pour configurer l'API, (dénommée File Delivery Services (FDS) par PostFinance), cliquez, dans Cresus Banking, sur l'icône E-Finance.

Compte bancaire › Type de canal



Création du canal de communication

Type de canal

Afin d'automatiser le transfert de données entre Cresus et votre banque, vous devez configurer un ou plusieurs canaux de communication. Si aucun canal n'est spécifié, vous devez télécharger les fichiers manuellement.

Les canaux de communication disponibles dépendent de votre banque.

 ANNULER E-FINANCE EBICS

Il faut alors saisir le N° e-finance et l'ID utilisateur usuel pour vos accès à votre e-finance et indiquer si vous utilisez le lecteur de carte, la solution Mobile ID ou la PostFinance App pour vous identifier.

Compte bancaire › Type de canal › Identifiants



Création du canal E-Finance

Identifiants

★ N° e-finance 1 [redacted] ⓘ

ID utilisateur [redacted]

Procédure de login

- Lecteur de cartes
- Lecteur de cartes
- Mobile ID
- PostFinance App

★ Champs obligatoires

← PRÉCÉDENT | CRÉER

Une fois le canal de communication (API) défini, vous pouvez choisir comment transférer les divers types de fichiers selon la procédure décrite sous §3.1.3 Transfert de fichiers.

3.3.3 - Utiliser un canal de communication

Pour importer les fichiers d'encaissements BVR ou les relevés bancaires électroniques, il suffit de cliquer sur *Importer*



Si on a plusieurs compte bancaires, Crésus Banking va demander les accès à la suite. Pour le premier compte, ici EBICS, on va saisir son mot de passe.


Login via EBICS



Login via EBICS

ID client (partenaire)

ID utilisateur

★ Mot de passe 

Enregistrer le mot de passe

Pour le compte PostFinance, le mot de passe est également requis.

Login via Mobile ID



Login via Mobile ID

N° e-finance 1 [REDACTED]

ID utilisateur [REDACTED]

★ Mot de passe [REDACTED]

Enregistrer le mot de passe

X ANNULER **SE CONNECTER**

Si on a défini l'usage du Mobile ID, la confirmation sur le smartphone est alors demandée.

Login via Mobile ID



Login via Mobile ID

N° e-finance 1 [REDACTED]

ID utilisateur [REDACTED]

Veillez valider la connexion sur votre smartphone



Les fichiers sont alors reçus par Crésus Banking.